



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Les 10 ans de la fusion : ça se fête !

Le 1^{er} janvier 2009, la commune de Val-de-Travers a fait ses premiers pas avec le succès qu'on lui connaît et reconnaît loin à la ronde. Cette année, elle atteint ses 10 ans et cela mérite bien une fête !

Un groupe de travail composé de représentants issus de divers milieux tels que la culture, la jeunesse et les aînés, les sociétés locales, le monde politique et le personnel communal œuvre à l'organisation des réjouissances depuis le début de l'année.

Afin d'intégrer l'école, un concours de dessins destiné aux élèves vient d'être lancé et court jusqu'au 26 juin. Du 19 au 23 août, sociétés locales et services communaux iront à la rencontre de la population ; nos majestueuses forêts pourront aussi être (re)découvertes à cette occasion. Durant cette même semaine, le cinéma Colisée projetera des films en relation avec notre commune et qui font littéralement partie du patrimoine culturel et historique vallonnier.

Samedi 24 août est la date retenue pour la journée officielle qui se tiendra à Môtiers, au Parc Girardier. Pourquoi ce jour et non un autre ? Tout simplement parce qu'elle est la plus proche du 29 août, date de la première séance de constitution

des Autorités en 2018. La journée sera ouverte par un brunch sur inscription mettant en valeur les produits vallonniers et sera suivie de la partie officielle avec ses discours entrecoupés de prestations musicales.

L'après-midi verra la remise des prix du concours de dessins. Un rallye pédestre autour de Môtiers permettra à ceux qui le souhaitent de se dégourdir les jambes.

Un film sera aussi projeté ce jour-là au Colisée. Dès 17 h, place aux concerts, avec tout d'abord fanfares et chorales, suivies de groupes de jazz, rock et variétés. Des DJ se succéderont pour clôturer la soirée. Durant toute la journée, les sociétés locales de nos villages sustenteront les Vallonnières et Vallonniers.

Le programme est en cours de finalisation et sera communiqué prochainement.

Toutes et tous ensemble, faisons la fête à notre commune et soufflons ses 10 bougies !



L'histoire de votre musée - La Société du Musée de Fleurier a été l'instigatrice du foyer scolaire, fréquenté dès 1958 (10/24)

© MRVT,



Echo des autorités

Aménagement du jardin du Souvenir de Môtiers

Suite à la demande de la population du village de Môtiers, nous avons réalisé l'aménagement d'un jardin du souvenir.

La construction de ce jardin permet de satisfaire les demandes toujours plus nombreuses pour les cérémonies de dépôt de

cesendres. Ce jardin à forme triangulaire, bordé de gabions, de pierres et de graviers, s'accorde tout à fait avec l'église et le Prieuré du village de Môtiers.

La fosse est ornée d'une pierre polie de forme carrée, sur laquelle les familles pourront déposer des fleurs. L'accent a également été mis sur l'aspect floral, ornementé de lavande, d'un platane en forme de parasol et de haies de thuyas. Un banc complète ce jardin et permet également aux familles et aux proches de se recueillir dans la tranquillité.

L'ensemble de ce projet a été réalisé par le service des travaux publics.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contrôle des champignons



Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, le dimanche du 1^{er} septembre au 27 octobre 2019 à la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Couvet, Grand-Rue 38 (entrée par la cour), de 18 h à 19 h, et toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous, excepté du 8 au

13 septembre 2019, auprès de Mme Frédérique Clerc au 078 801 84 44.

En raison du week-end du Jeûne fédéral, le contrôle s'effectuera le lundi 16 septembre au lieu du dimanche 15 septembre 2019.

ANNONCES

Temples - Itinéraires casadéens

Le dicastère des infrastructures rappelle que suite à la parution de la brochure relative aux itinéraires casadéens, les temples de Môtiers, Travers, Noiraigue, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards seront accessibles aux visiteurs, durant la journée, du 1^{er} mai au 30 septembre.

Restriction de circulation routière

Foire de Couvet, 31 mai 2019

Arrêté du 12 mai 2009 concernant la circulation routière

Chaque dernier vendredi des mois de mai et d'octobre de chaque année, à l'occasion des foires de printemps et d'automne de Couvet, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir :

La circulation est interdite à tous les véhicules de 5 h à 20 h, dans les deux sens sur toute la longueur de la Grand-Rue.

Une déviation pour « Couvet Centre - Môtiers » est mise en place.

La rue et la place des Collèges sont également interdites à la circulation, de 5 h à 20 h, dans les deux sens durant les jours en question.

Le stationnement est interdit, de 5 h à 20 h, des deux côtés, sur les rues suivantes : Chemin des Tilleuls, sur toute sa longueur, Emer-de-Vattel, sur toute sa longueur, Grand-Rue, sur toute sa longueur, Rue et place

des Collèges, sur toute la surface, Rue du Preyel, du n° 1 au n° 5, Rue du Crêt-de-l'Eau, du n° 1 au n° 3, côté sud, Rue du Premier-Mars, du n° 3 au n° 5, côté sud.

Les véhicules en infraction au présent arrêté, gênant la circulation ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants.

Ouverture de la piscine des Combes

Nous informons notre clientèle que la piscine des Combes ouvrira ses portes le **samedi 18 mai à 9 h 30**

Pour votre confort, vous avez la possibilité d'acheter votre abonnement pour la saison 2019 dès à présent à la réception du Centre sportif.

Rappels

Les porteurs d'abonnements « 6 mois ou plus » à la piscine du CSR bénéficient d'une remise de 50 %.

Durant la saison, les installations sont ouvertes tous les jours de 9 h 30 à 19 h.

À la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et <https://www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi>

EN BREF

Concert de la Chorale JJR

La chorale de l'école Jean-Jacques Rousseau a la grande joie de vous annoncer son nouveau concert « Tombé du ciel ».

Elle vous attend le **vendredi 24 mai à 20 h à la salle Fleurisia**

Cette année, ce sont plus de 25 élèves qui sont motivés à vous offrir un spectacle musical dans un répertoire très varié.

Venez nombreux !

